



ESIMAP et L'Extension UMH vous proposent un

SEMINAIRE sur LA COMPARAISON DES OFFRES EN MARCHES PUBLICS ET PRATIQUE DE LA PRISE DE DECISION MULTICRITERE

3 JOURNEES THEORIQUES ET PRATIQUES

I. La comparaison des offres en procédures multicritères – la problématique de la pondération des critères en marchés publics

II. Pratique de la prise de décision multicritère – l'approche MACBETH

III. Pratique de l'approche M-MACBETH (logiciel)

Conditions d'organisation

Modalités communes aux 3 journées de cette formation

Horaire

Toutes les journées de formation ont lieu de 9h précises à 17h (avec une pause de 12h30 à 14h). Des pauses café sont organisées à 10h30 et 15h30. L'accueil est organisé à partir de 8h45.

Nombre de participants

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de participants est limité à un maximum par journée de formation :

- de 40 personnes pour les modules 1 et 2
- de 20 personnes pour le module 3 (labo informatique)

Un minimum de 16 inscrits est nécessaire à l'organisation de la formation. Au delà de 30 inscrits pour le cycle complet (3 jours), une seconde session du module 3 pourrait être envisagée.

Inscriptions

Les inscriptions doivent parvenir à ESIMAP mais la facturation sera assurée par l'Extension UMH avec si possible paiement anticipatif

Droits d'inscription

Les droits d'inscription comprennent notamment les documents distribués, les repas, les pauses café, les locations de salles et de matériel.

Les droits d'inscription doivent être versés au compte de l'Extension UMH n° 068-2449904-02 avec la communication requise, si possible anticipativement ou dans les meilleurs délais après réception de la facture.

Participation financière

Les droits d'inscriptions à la formation (TVA non applicable) s'élèvent à :

- **700 EUR** pour le cycle complet des 3 jours
- **515 EUR** pour les modules 2 et 3 (méthode et mise en pratique)
- **260 EUR** pour le module 1 seul (juridique)
- **260 EUR** pour le module 2 seul (méthodologie)



LA COMPARAISON DES OFFRES DANS LES PROCEDURES MULTICRITERES (APPELS D'OFFRES ET PROCEDURE NEGOCIEE) LA PROBLEMATIQUE DE LA PONDERATION DES CRITERES EN MARCHES PUBLICS

Date : Mardi 11 décembre 2007

Lieu : Mons, Université de Mons-Hainaut, Bâtiment Warocqué

I. Objet

Lors de la passation des marchés, se pose le problème d'attribuer le marché au soumissionnaire qui répond le mieux aux critères indiqués dans le cahier des charges. A ce niveau, l'importance des critères à retenir est cruciale. Cette journée innovatrice et intégrant la nouvelle réglementation en la matière, sera l'occasion de présenter les dispositions de la réglementation à prendre en considération pour fixer le choix des critères et en assurer la mise en oeuvre.

2. Programme :

Matinée

- Le cadre légal et réglementaire de la comparaison des offres
 - En appel d'offres
 - En procédure négociée
- Typologie des critères d'attribution
- Critères exclus
 - Critères de sélection
 - Particularités propres à certaines professions

Après-midi

- Méthodes de classement des critères
- Variantes libres
 - Variantes libres et critères
 - Variantes libres et nouvelle offre
- Approche générale de la pondération des critères
 - Obligation ou faculté ? Nécessité ou utilité ?
 - Avantages et inconvénients
 - Pondération et motivation

Intervenants : Georges DEREAU et Claude DARDENNE

Cette première journée théorique et juridique est également accessible seule, comme une JS classique, ou si les 2 modules suivants sont complets

Les deuxième et troisième journées sont également accessibles à toute personne ayant suivi antérieurement la première journée sur la comparaison des offres ou ayant une connaissance suffisante de la matière. Mais la 3^{ème} journée (pratique) ne peut être suivie seule

PRATIQUE DE LA PRISE DE DECISION MULTICRITERE : NOTIONS DE BASE L'APPROCHE D'AIDE A LA DECISION MACBETH FORMATION A L'UTILISATION DU LOGICIEL M-MACBETH

Dates : Mardi 15 janvier et lundi 21 janvier 2008

Lieu : Mons, Université de Mons-Hainaut, Bâtiment Warocqué, Auditorium Hotyat et Laboratoire Informatique

I. Objet

Ces deux journées de formation ont pour but de montrer comment on peut procéder, en pratique, pour réaliser un appel d'offres qui respecte les prescriptions légales en la matière. La question de la pondération des critères et celle de la détermination de la valeur intrinsèque des offres reçues y feront l'objet d'une attention toute particulière. Les erreurs les plus courantes (comme par exemple considérer que pondérer des critères consiste à quantifier l'importance relative de ces critères ou croire que la méthode de cotation par points est conforme à la réglementation) seront analysées sur base d'exemples simples.

Une approche pratique (approche MACBETH) permettant de répondre en tout point aux prescriptions légales sera présentée en détails. Des exemples d'applications réelles permettront de montrer l'intérêt et l'applicabilité très générale de cette approche.

La mise en oeuvre de l'approche MACBETH peut être grandement facilitée par l'utilisation d'un logiciel : le logiciel M-MACBETH.

La journée du 21 janvier sera entièrement consacrée à la présentation et à la maîtrise de ce logiciel. Durant cette journée, qui se tiendra dans le laboratoire informatique de la Faculté Warocqué, chaque participant aura l'occasion de traiter un exemple complet d'appel d'offres avec le logiciel.

2. Programme :

2^{ème} module **Mardi 15 janvier 2008**

- La prise de décision multicritère en pratique
 - Les pièges à éviter
 - Comment se donner des bases solides de travail
 - Comment pondérer les critères
 - Comment évaluer les offres reçues
- L'approche MACBETH d'aide à l'évaluation multicritère
- Exemples d'applications

3^{ème} module **Lundi 21 janvier 2008**

- Le logiciel M-MACBETH
- Pratique de l'approche MACBETH avec le logiciel

Intervenants : Jean-Claude VANSNICK et Céline MOUSSET

Inscription 2007 / 3 ¹

A RENVOYER PAR FAX : 071 70 04 28 ou
MAIL : info@esimap.be ou COURRIER :
ESIMAP - Avenue Général Michel 1 E - 6000 Charleroi
Ou via
l'Extension UMH - Faculté Warocqué
Extension.umh@umh.ac.be

Mme/Melle/M. (NOM) :
Prénom :
Fonction :
Administration/entreprise :
Service :
Adresse professionnelle :
.....
N° de TVA :
Tél. : Fax :
E-mail :
Formation(s) déjà suivie(s) en marchés publics : OUI / NON
Organisme : ²
Année : ² Expérience en marchés publics depuis : ²

Partenariat Extension U.M.H. -

Mons, Université de Mons-Hainaut, Faculté Warocqué

S'inscrit à :

Cycle complet (3 j.) - 11/12/07 - 15,21/01/08	700 EUR <input type="checkbox"/> ⁴
UMH 1 (1 j.) - Ma 11/12/07	260 EUR <input type="checkbox"/> ⁴
UMH 2 & 3 (2 j.) - 15 et 21/01/08	520 EUR <input type="checkbox"/> ⁴
UMH 2 seul (1 j.) - 15/01/08	260 EUR <input type="checkbox"/> ⁴

- En acceptant les conditions générales d'inscription, s'engage à (faire) verser la somme de EUR ⁵ dès que possible dès réception de la confirmation d'inscription, au compte de l'Extension UMH n° **068-2449904-02** et anticipativement aux journées
- Commande l'ouvrage d'ESIMAP « Les marchés publics ... » à EUR (195 EUR si inscrit à 1 journée spéciale de ce cycle) → pour l'ouvrage, bon de commande avec facturation séparée. ⁶
- En cas de paiement anticipé, demande une facture acquittée à adresser à
- Désire recevoir une attestation de participation.

Date : Signature ⁷ :

Cachet / accord :

1. En cas d'inscriptions séparées ou multiples pour certaines formations ou journées, prendre d'abord copie du présent bulletin avant de le compléter.
2. Indiquer l'année et / ou l'organisme
3. Entourer le ou les numéro(s) de(s) module(s) choisi(s)
4. Dans l'affirmative, apposer une croix dans la case correspondante
5. Compléter la somme en tenant compte de la dégressivité des droits d'inscription (voir grille ci-contre)
6. Cette commande doit également avoir été autorisée par l'autorité compétente
7. L'inscription n'est valable que si elle a été **autorisée** par l'autorité compétente (apposition du **cachet**)

Extrait de nos conditions générales

Documents

Les documents distribués au cours des diverses journées de formation ne sont, en principe, pas disponibles en dehors de celles-ci; ils pourront néanmoins être remis pour une journée déterminée aux personnes qui ont pris inscription dans les délais et qui, ayant été absentes, en feront la demande; cela pour autant qu'elles aient acquitté les droits d'inscription de cette journée diminués des frais d'hôtellerie. Cette diminution ne sera toutefois d'application que pour autant qu'ESIMAP ait été averti par écrit de l'absence au plus tard la veille de la formation. Les personnes inscrites qui, absentes à la formation, sont amenées à devoir payer les droits d'inscription recevront les documents distribués aux participants, dès réception du paiement.

Modifications

ESIMAP se réserve, **en cas de nécessité**, le droit de modifier l'organisation pratique d'une formation, d'adapter l'un ou l'autre aspect d'un programme proposé dans le présent document, de modifier, en cas d'absolue nécessité, une date, voire d'annuler la formation qui ne recueillerait pas un nombre suffisant d'inscriptions. En cas d'annulation éventuelle d'une formation, dans ces conditions, les droits d'inscription payés seront remboursés au plus tôt. En cas d'indisponibilité d'un intervenant, celui-ci sera remplacé par une personne disposant d'une compétence et d'une expérience équivalentes.

Remplacements / Absences / annulations

Les **remplacements** sont permis à tout moment, s'ils sont communiqués par écrit au secrétariat d'ESIMAP jusqu'à la veille du premier jour de la formation. Quelle que soit la formation, **toute absence non signalée avant le commencement de la formation, soit à ESIMAP, soit le jour même uniquement au lieu de formation, ne pourra dispenser du paiement des droits d'inscription.** Dans ce cas, les droits d'inscription restent entièrement dus. De même toute **annulation** ne sera prise en compte que si elle est transmise par courrier ou fax avant le début de la formation. Toutefois, en cas de désistement **après** confirmation de l'inscription, mais **AVANT** d'avoir entamé la formation, la personne qui se désiste sera tenue au paiement d'un droit de **60 EUR** pour frais administratifs d'annulation. Dans l'hypothèse où les droits d'inscription auraient été payés, ils ne seraient remboursés que sous déduction de ce droit de **60 EUR**.

Les Journées Spéciales au programme du dernier trimestre 2007

J.S. 1 - Bruxelles - jeudi 18 octobre 2007

Les marchés publics pluriannuels

(1 journée sur les marchés à caractère répétitif)

J.S. 2 - Bruxelles - jeudi 22 novembre 2007

La pluralité d'acteurs dans les marchés publics

(centrales d'achats, sociétés momentanées, sous-traitance,...)

UMH 1 - Mons - mardi 11 décembre 2007

La comparaison des offres dans les procédures multicritères et la pondération des critères

(1 journée sur l'évolution de cette phase de la procédure)

ESIMAP peut organiser à votre demande, dans vos locaux ou à l'extérieur, un programme de formation en matière de marchés publics - théorique et pratique - correspondant aux besoins de votre personnel (néerlandophone aussi). Les conditions générales d'intervention peuvent être communiquées sur simple demande écrite, accompagnée d'un aperçu des sujets à aborder

Informations : Jean-François Vansnick - ESIMAP
Avenue Général Michel, 1 E - 6000 Charleroi
Tel : 071 / 70 06 65 Fax : 071 / 70 04 28
formation.interne@esimap.be
www.esimap.be

Créée en 1994, L'asbl Extension UMH coordonne un ensemble d'activités mises en place par les enseignants et chercheurs de l'Université de Mons Hainaut, proposant chaque année de plus en plus de **formations, séminaires et conférences** et contribuant ainsi à la renommée de l'UMH. Pour ne citer que les principales activités, on retiendra les formations en langue chinoise, arabe et française, en didactique des langues; les séminaires et certificats en philosophie, histoire de l'art, littérature, psychanalyse; les séminaires, certificats et conférences associées à la **Faculté Warocqué** (certificats en communication d'entreprise, management, comptabilité générale; séminaires Warocqué-Entreprises; grandes conférences; e-Wish,...). Ses journées ont attiré plus de 1400 personnes en 2004

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Secrétariat de l'ASBL Extension UMH
Mme Jeanine Mathieu
Place Warocqué, 17
7000 MONS
Tel : 065 / 37.32.11 Fax : 065 / 37.32.10
E-mail : extension.umh@umh.ac.be
www.umh.ac.be/extension/